

Certifié FSC®

Spécifications des panneaux de contreplaqué de feuillus décoratif avec âme en placage, les panneaux de particules, le MDF ou Classic Core® en format en 3 parties du CSI.

PureBond®
TECHNOLOGIE SANS FORMALDÉHYDE

Soutien pour les spécifications par état ou province :

Richard Poindexter, PA LEED BD+C

rpoindexter@cfpwood.com 800.637.1609
AL, AR, CT, DC, DE, FL, GA, IN, KY, KS,
LA, MA, MD, MO, MS, NC, NJ, NY, OH,
OK, PA, RI, SC, TN, TX, VA, WV

Paul Davis, PA LEED BD+C

pdavis@cfpwood.com 503.243.7311
CO, IA, IL, MB, ME, MI, MN, MT, NB,
ND, NE, NF, NS, NH, NM, ON, PE, QC,
SD, SK, UT, VT, WI, WY

Steve Chavez, PA LEED BD+C

schavez@cfpwood.com 800.694.9663
AB, AK, AZ, BC, CA, HI, ID, NV, OR, WA



La marque de la
gestion forestière
responsable



Le programme de certification des bâtiments écologiques LEED® est la référence acceptée nationalement pour la conception, la construction et l'exploitation des bâtiments écologiques. Le logo du USGBC® ainsi que les logos connexes, est une marque de commerce du U.S. Green Building Council® et est utilisée avec sa permission.

SECTION 06 40 00 BOISERIES ARCHITECTURALES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX POUR LE FOURNISSEUR :

LA TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS LES SPÉCIFICATIONS DES PRODUITS SUIVANTS EST CONÇUE POUR ENCOURAGER LES CONCEPTEURS À OPTER POUR LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ DE FEUILLUS DÉCORATIF SANS FORMALDÉHYDE AJOUTÉ CERTIFIÉS FSC DANS LES SPÉCIFICATIONS ACTUELLES EN 3 PARTIES S'APPLIQUANT À LA MENUISERIE, AUX MEUBLES ET AUX BOISERIES ARCHITECTURALES SIMILAIRES.

L'ÉCHANTILLON DE TERMINOLOGIE EST FOURNI POUR LES ARTICLES APPLICABLES DANS LA PARTIE 1 - GENERALITÉS, LA PARTIE 2 - PRODUITS ET, LA PARTIE 3 - EXÉCUTION SELON LE FORMAT DE LA SECTION DU CONSTRUCTION SPECIFICATIONS INSTITUTE. L'ÉCHANTILLON DE TERMINOLOGIE DOIT ÊTRE MODIFIÉ EN FONCTION DES NORMES S'APPLIQUANT AUX SPÉCIFICATIONS DE CHACUNE DES ENTREPRISES.

LES ARTICLES ET PARAGRAPHE DE CES SPÉCIFICATIONS DE PRODUITS SUPPOSENT QUE LE MANUEL DU PROJET COMPRENDRA LES DOCUMENTS COMPLETS DE LA DIVISION 1. UNE COORDINATION ÉTROITE AVEC LES SECTIONS DE LA DIVISION 1 EST REQUISE. DANS LE CAS OÙ LE MANUEL DU PROJET NE CONTIENT PAS CES SECTIONS, DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE INCLUS DANS LES ARTICLES APPROPRIÉS.

LES NOTES POUR LE FOURNISSEUR SONT EN MAJUSCULES ET COMPRISES DANS DES BOITES SEMBLABLES À CELLE-CI.

LES ÉLÉMENTS OPTIONNELS DEVANT ÊTRE SÉLECTIONNÉS PAR LE FOURNISSEUR SONT INDIQUÉS ENTRE PARENTHÈSES, P. EX. : [35] [40] [45] SÉLECTIONNEZ LES OPTIONS APPROPRIÉES ET SUPPRIMEZ LES AUTRES.

LES ÉLÉMENTS NÉCESSITANT DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SONT INDIQUÉS PAR DES SECTIONS VIDES SOULIGNÉES, P. EX. : _____.

PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 DOCUMENTS CONNEXES

- A. Les dessins et clauses générales du Contrat, incluant les Conditions générales, la Division 01 – Exigences générales et toute autres sections des spécifications applicables du manuel du projet, s'appliquent aux travaux indiqués dans la présente section.

1.2 SOMMAIRE

- A. Portée : Fournir la main-d'œuvre, les matériaux, l'équipement, les services connexes, et la supervision nécessaire, incluant, sans s'y limiter, l'usinage, la fabrication, le montage et l'installation des boiseries architecturales tel que requis pour la complète exécution des travaux, et comme indiqué sur les dessins et le présent document.

1.3 RÉFÉRENCES

- A. Renseignements généraux : Les publications mentionnées ci-dessous font partie de ces spécifications dans la mesure où elles sont mises en référence. Les publications sont visées dans le texte par la désignation de base seulement. La modification et la révision des publications en référence seront les plus récentes à la date d'inclusion des Documents du Contrat, à moins d'indication contraire.
- B. American Wood Council (AWC) :
 - 1. AWC DCA, « Design for Code Acceptance ».
- C. Architectural Woodwork Institute (AWI) :
 - 1. AWI AWS, « Architectural Woodwork Standards ».
- D. ASTM (ASTM) :
 - 1. ASTM D 523, « Standard Test Method for Specular Gloss ».
 - 2. ASTM E 84, « Standard Test Method for Surface Burning Characteristics of Building Materials ».
- E. Forest Stewardship Council (FSC) :
 - 1. FSC STD-01-001, « FSC Principles and Criteria for Forest Stewardship ».
- F. Hardwood Plywood and Veneer Association (HPVA) :
 - 1. ANSI/HPVA HP-1, « American National Standard for Hardwood and Decorative Plywood » (protégée par les droits d'auteur pour le HPVA, homologuée par l'ANSI).
 - 2. HPVA HPH, « Hardwood Plywood Handbook ».
 - 3. HPVA VSG, « Veneer Species Guide ».

1.4 DOCUMENTS DE SOUMISSION

INCLURE TOUS LES PARAGRAPHES SUIVANTS APPLICABLES AU PROJET.

- A. Renseignements généraux : Consulter la Section 01 33 00 – Procédures de soumission.
- B. Données des produits : Soumettre les données sur les produits illustrant les matériaux proposés. Soumettre l'information nécessaire permettant d'établir la conformité avec les Dessins et Spécifications. Soumettre les données sur les produits pour chaque type de produit et processus indiqué et intégré aux éléments de boiseries architecturales lors de la fabrication, la finition et l'installation.
- C. Dessins d'atelier : Soumettre des dessins d'atelier pour chaque produit et accessoire requis. Inclure toute information non exposée en détail dans les données du fabricant sur les produits standard, incluant, sans s'y limiter, l'emplacement de chaque élément dans les plans dimensionnels et les élévations, les détails à grande échelle, les dispositifs de fixation, et autres composants.

DES ÉCHANTILLONS DE CONTREPLAQUÉ PUREBOND D'UNE DIMENSION NOMINALE DE 76 MM (3 PO) SONT COURAMMENT DISPONIBLES. LE FABRICANT POURRAIT FOURNIR DES ÉCHANTILLONS SUPPLÉMENTAIRES SELON LES CIRCONSTANCES UNIQUES À UN PROJET EN PARTICULIER.

D. Échantillons :

1. Soumettre les échantillons pour la sélection initiale. Soumettre les échantillons pour chacun des finis indiqués. Soumettre les échantillons sous forme de tableau du fabricant illustrant les placages et finis disponibles.

SUPPRIMER LA SECTION CI-DESSUS SI LES COULEURS, PLACAGES, FINIS ETC. SONT PRÉSÉLECTIONNÉS ET INDIQUÉS OU PRÉVUS. CONSERVER LA SECTION CI-DESSOUS, QUE LA SECTION PRÉCÉDENTE SOIT OU NON PRÉSENTE.

2. Soumettre les échantillons à des fins de vérification. Des échantillons supplémentaires peuvent être nécessaires pour montrer les techniques de fabrication et la qualité de construction.

E. Soumission pour le contrôle de la qualité :

INCLURE LA SECTION CI-DESSOUS LORSQU'ELLE S'APPLIQUE AU PROJET.

1. Données sur le traitement ignifugeant : Soumettre les données du traitement ignifugeant pour les matériaux traités afin d'en réduire la combustibilité.

POUR LES PROJETS LEED^{MD} INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS, SELON LE CAS. LES CRÉDITS EN RÉFÉRENCE S'APPLIQUENT À LA CERTIFICATION LEED^{MD} NC 2009.

F. Les soumissions qui doivent se conformer aux exigences de la certification LEED^{MD}, tel que défini par le U.S. Green Building Council (USGBC) (<http://www.usgbc.org>), doivent inclure, sans s'y limiter, ce qui suit :

1. Matériaux à contenu recyclé (Crédits 4 MR) : Fournir les données sur les produits et la lettre de certification indiquant les pourcentages en poids du contenu recyclé postconsommation et préconsommation pour tous les produits à contenu recyclé. Inclure le relevé indiquant les coûts de chaque produit à contenu recyclé.
2. Matériaux régionaux (Crédits 5 MR) : Fournir des données sur les produits pour les matériaux régionaux en indiquant l'emplacement et la distance entre le projet du fabricant de matériau et le point d'extraction, de récolte, ou de récupération pour chaque matière première. La distance doit être inférieure à 805 km (500 miles) du site du projet. Inclure le relevé indiquant le coût pour chaque matériau régional et, le cas échéant, la fraction en poids qui est considérée comme étant régionale.

CONSERVER LA SECTION CI-DESSOUS LORSQU'ELLE S'APPLIQUE AU PROJET.

- a. Inclure les exigences canadiennes du Guide de produits LEED^{MD} conformes de Columbia.
3. Bois certifié (Crédit 7 MR) : Fournir la documentation de facturation des produits, incluant, sans s'y limiter, la description des produits, la réclamation FSC, et les certificats de chaîne de possession, confirmant la quantité, s'il y a lieu, de matériaux à base de bois certifié conformément aux lignes directrices du Forest Stewardship Council (<http://www.fsc.org>) s'appliquant aux produits de bois.
4. Matériaux à faibles émissions (Crédit 4.4 QEI) : Soumettre la fiche de catalogue et/ou la certification de tierce partie CARB du fabricant confirmant que les produits (p. ex., contreplaqué, panneaux de particules, panneaux de fibres de densité moyenne, isolation, etc.) ne contiennent aucune résine d'urée-formaldéhyde ajoutée tel qu'indiqué dans le Système d'évaluation de bâtiment écologique LEED^{MD}.

1.5 ASSURANCE DE LA QUALITE

INCLURE TOUS LES PARAGRAPHES SUIVANTS APPLICABLES AU PROJET :

- A. Exigences réglementaires : Se conformer aux exigences applicables des lois, codes, ordonnances et réglementations fédérales, provinciales, et locales des autorités compétentes. Obtenir les approbations nécessaires de ces autorités.

- B. Norme de qualité : Se conformer aux normes AWS de l'AWI en ce qui a trait à la qualité des boiseries architecturales, de la construction, des finis, et d'autres exigences. Fournir les étiquettes de certification de l'AWI ou des certificats de conformité de l'AWI indiquant que les boiseries répondent aux exigences de qualité indiquées.

INCLURE LA SECTION CI-DESSOUS LORSQU'ELLE S'APPLIQUE AU PROJET.

1. Se conformer aux exigences applicables des normes publiées par la Scientific Equipment and Furniture Association (SEFA).

INCLURE LA SECTION CI-DESSOUS LORSQU'ELLE S'APPLIQUE AU PROJET. COLUMBIA RÉPARERA ET POSERA DU PLACAGE SUR DES SUBSTRATS IGNIFUGÉS. À CE JOUR, COLUMBIA N'A EFFECTUÉ AUCUN TEST SUR LES ASSEMBLAGES DE PANNEAUX AVEC UNE ÂME IGNIFUGÉE. TOUTE RÉCLAMATION OU DÉCLARATION CONCERNANT LES CARACTÉRISTIQUES DE BRÛLAGE EN SURFACE DES PRODUITS PRÉSENTÉES DANS CETTE SECTION EST LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR ET DU FABRICANT ET ILS SERONT LES SEULS RESPONSABLES DES TESTS À EFFECTUER OU DES CERTIFICATIONS NÉCESSAIRES DEVANT ÊTRE OBTENUES AFIN DE VÉRIFIER CES CARACTÉRISTIQUES. COLUMBIA NE VERSERA AUCUN DÉDOMMAGEMENT À QUI QUE CE SOIT ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DES PRODUITS COLUMBIA DANS QUELQUE APPLICATION QUE CE SOIT QUANT AUX CARACTÉRISTIQUES DE BRÛLAGE EN SURFACE.

- C. Caractéristiques de brûlage en surface : Fournir les matériaux ayant les caractéristiques suivantes, tel que déterminé à l'aide de tests effectués sur des produits identiques, conformément aux méthodes de test des normes ASTM indiquées ci-dessous, par le Underwriters Laboratories, Inc. (UL), Intertek Testing Services (ITS), la Hardwood Plywood and Veneer Association (HPVA), ou tout autre organisme d'inspection et de vérification acceptée par les autorités compétentes.
1. Les caractéristiques de brûlage en surface ne doivent pas dépasser les valeurs indiquées ci-dessous, testées selon la norme ASTM E 84.

UN INDICE DE PROPAGATION DE 200 OU MOINS EST ACCEPTABLE SELON LES EXIGENCES DU CODE POUR UN PRODUIT DE CLASSE III (CLASSE C).

- a. Propagation de la flamme : 200.
b. Dégagement de la fumée : 450.

2. Selon l'AWC, les placages d'une épaisseur de 0,9 mm (1/28 po) ou moins peuvent être appliqués sur une âme ignifugée et conserver leurs propriétés de résistance au feu : <http://www.awc.org/publications/DCA/DCA1/DCA1.pdf>

- D. Maquettes : Avant l'installation, fabriquer et ériger des maquettes pour chaque type de fini et l'application nécessaire pour vérifier les sélections effectuées à l'aide des échantillons soumis et démontrer les effets visuels, ainsi que des qualités des matériaux et de l'exécution. Construire des maquettes avec des matériaux indiqués dans l'unité finale.
- E. Conférence préinstallation : Tenir une conférence préinstallation conformément à la section 01 31 19 – Réunions de projet. Avant de commencer l'installation, tenir une réunion sur le site du projet pour revoir le choix des matériaux, les procédures d'installation et la coordination avec les autres corps de métiers. Les maquettes doivent être examinées lors de la conférence préinstallation. La conférence préinstallation doit inclure, sans s'y limiter, l'entrepreneur, l'installateur, et tout autre corps de métier dont le travail doit faire l'objet d'une coordination dans le cadre des présents travaux. La date et l'heure de la conférence préinstallation doivent être acceptables pour le propriétaire et l'architecte.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

INCLURE TOUS LES PARAGRAPHES SUIVANTS APPLICABLES AU PROJET :

- A. Livrer les matériaux sur le site du projet dans les emballages et contenants originaux du fournisseur ou du fabricant (ou une protection équivalente acceptable), étiquetés avec le nom du fournisseur ou du fabricant, le nom du matériau ou la marque, et du numéro de lot, le cas échéant.
- B. Entreposer les produits de contreplaqué de feuillus décoratif et les produits fabriqués dans des espaces intérieurs secs où la température est maintenue entre 16 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F) et où le taux d'humidité relative est maintenu entre 30 et 55 pour cent.
- C. Retirer ou desserrer les emballages en plastique. Étiqueter les panneaux individuellement pour en accélérer l'acclimatation.

- D. Couvrir les panneaux de contreplaqué de feuillus décoratif et les produits fabriqués pour les protéger contre l'exposition à la lumière jusqu'à ce qu'ils soient installés.
- E. Protéger les panneaux de contreplaqué de feuillus décoratif afin d'empêcher tout dommage aux bordures et à la surface.

1.7 CONDITIONS DU PROJET

- A. Limites environnementales : Ne pas livrer ou installer les boiseries tant que le bâtiment n'est pas entièrement clos, que le travail humide soit terminé et théoriquement sec, et le CVCA fonctionne et maintienne la température et l'humidité relative au niveau d'occupation jusqu'à la fin des travaux.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1 MATERIAUX

POUR LES PROJETS LEED^{MD} 2009 INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS, SELON LE CAS. LES CRÉDITS EN RÉFÉRENCE S'APPLIQUENT À LA CERTIFICATION LEED^{MD} NC 2009.

- A. Exigences LEED^{MD} 2009 :

SÉLECTIONNER LES POURCENTAGES APPLICABLES CI-DESSOUS (10 POUR CENT S'APPLIQUE AU CRÉDIT 4.1 MR, 20 POUR CENT S'APPLIQUE AUX CRÉDITS 4.1 ET 4.2 MR).

1. Matériaux à contenu recyclé (Crédits 4 MR) : Fournir des matériaux de construction avec un contenu recyclé de façon à ce que le contenu recyclé de matériaux postconsommation plus la moitié du contenu recyclé de matériaux préconsommation représente un minimum de [10 pour cent] [20 pour cent] du coût des matériaux utilisés dans le cadre de ce projet. Consulter le Système d'évaluation de bâtiment écologique LEED^{MD} 2009.
2. Matériaux régionaux (Crédits 5 MR) : Fournir un minimum de 10 pour cent (en fonction du coût), de matériaux de construction extraits traités et fabriqués régionalement.
3. Bois certifié (Crédit 7 MR) : Fournir un minimum de 50 pour cent (en fonction du coût) de matériaux de bois produits à l'aide de bois provenant de forêts certifiées obtenues par un organisme de certification accrédité FSC pour se conformer à la norme STD-01-001 du FSC. Les produits de bois incluent, sans s'y limiter, les matériaux faits de bois, les produits de bois ou les panneaux de bois.
4. Matériaux à faibles émissions (Crédit 4.4 QEI) : Ne pas utiliser de bois composite ni de produits de fibres agricoles contenant de la résine d'urée-formaldéhyde.

LES PANNEAUX FSC DE SOURCES MIXTES À XX % PEUVENT ÊTRE FABRIQUÉS À L'AIDE D'ÂMES ET DE PLACAGES DE PAREMENT ET DE CONTREPAREMENT CONTROLÉS CERTIFIÉS FSC. LES PANNEAUX PURS FSC 100 % NÉCESSITENT DES ÂMES PURES FSC 100 %, DES PLACAGES DE PAREMENT ET DE CONTREPAREMENT PURS FSC 100 % CERTIFIÉS FSC À 100 % POUR LES PROJETS LEED^{MD} INCLUENT CE QUI SUIT, LE CAS ÉCHÉANT. LES CRÉDITS EN RÉFÉRENCE S'APPLIQUENT À LA CERTIFICATION LEED^{MD} NC 2009. SÉLECTIONNER LES POURCENTAGES APPLICABLES CI-DESSOUS (10 POUR CENT S'APPLIQUE AU CRÉDIT 4.1 MR, 20 POUR CENT S'APPLIQUE AUX CRÉDITS 4.1 ET 4.2 MR).

PLACAGES. LA CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME EN DEUX ÉTAPES EST PRÉFÉRABLE POUR LES PLACAGES DÉCORATIFS TRANCHÉS ET LES PANNEAUX MURAUX AFIN DE RÉDUIRE LA TÉLÉGRAPHIE DE L'ÂME DE PLACAGE; PAR CONTRE LA CONSTRUCTION EN UNE ÉTAPE EST PLUS RENTABLE POUR LES INTÉRIEURS DE MEUBLES. SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'AWS, DES ÂMES EN PANNEAU DE PARTICULES OU EN MDF SONT RECOMMANDÉES POUR LES DEVANTS DE PORTES ET TIROIRS ET TOUTE AUTRE UTILISATION INDIQUÉE.

SÉLECTIONNER UN DES CINQ PARAGRAPHES SUIVANTS.

- B. Contreplaqué de feuillus à âme de placages : Fournir des panneaux de contreplaqué de feuillus à âme de placages PureBond^{MD} comme fabriqués par Columbia Forest Products (<http://www.columbiaforestproducts.com/Products.aspx/VeneerCore>).

- C. Contreplaqué de feuillus à âme de panneau de particules : Fournir des panneaux de contreplaqué de feuillus à âme de panneau de particules phénoliques assemblés avec la technologie sans formaldéhyde PureBond^{MD} de Columbia Forest Products (<http://www.columbiaforestproducts.com/Products.aspx/VeneerCore>).
- D. Contreplaqué de feuillus à âme de panneaux de fibres à densité moyenne (MDF) : Fournir des panneaux de contreplaqué de feuillus à âme en panneau de particules phénoliques ou collés à l'aide de diisocyanate de diphénylméthylène assemblés avec la technologie sans formaldéhyde PureBond^{MD} de Columbia Forest Products (<http://www.columbiaforestproducts.com/Products.aspx/VeneerCore>).
- E. Contreplaqué de feuillus à âme multicouche : Fournir des ébauches spécialisées en feuillus de style européen (Europly PLUS^{MC}) à âme de placage de bouleau à nombre de couches élevé et plateforme phénolique pour assurer un panneau sans urée-formaldéhyde ajoutée. Ce produit n'est pas disponible comme PureBond (étant donné la présence de formaldéhyde ajoutée dans la colle phénolique) mais est conforme LEED lorsque fabriqué par Columbia Forest Products (<http://www.columbiaforestproducts.com/Products.aspx/VeneerCore>).
- F. Contreplaqué de feuillus à âme combinée : Fournir des panneaux faits d'une âme à couches intérieures avec des bandes transversales de MDF collés à l'aide de diisocyanate de diphénylméthylène sans formaldéhyde ajoutée, les panneaux doivent présenter les mêmes niveaux de résistance et de stabilité que les panneaux à âme en placage, tout en offrant la même qualité de surface sans vide que les panneaux à âme en panneau de particules ou en MDF; ils doivent être un excellent substrat pour le bois en couches minces et déroulé-centré avec placages de parement et de contreparement stratifiés à l'aide de la technologie sans formaldéhyde PureBond^{MD}; Classic Core^{MC} tel que fabriqués par Columbia Forest Products (<http://www.columbiaforestproducts.com/Products.aspx/VeneerCore>).

LES SOUS-PARAGRAPHES, LES SOUS-SOUS-ALINÉAS, ETC. S'APPLIQUENT AUX CINQ TYPES DE CONTREPLAQUÉ INDIQUÉS CI-DESSUS. SÉLECTIONNER LES OPTIONS APPROPRIÉES.

1. Panneau :
 - a. [FSC 100% - Pure] [FSC-sources mixtes] [Crédit FSC Sources Mixtes]
 - b. Procéder à la fabrication en respectant la norme ANSI/HVPA HP-1.

SÉLECTIONNER UN DES QUATRE SOUS-PARAGRAPHES SUIVANTS EN CE QUI CONCERNE LA CONSTRUCTION DE L'ÂME. CONSERVER LE PREMIER SOUS-PARAGRAPHE POUR LE CONTREPLAQUÉ DE FEUILLUS À ÂME EN PLACAGE, LE DEUXIÈME POUR LE CONTREPLAQUÉ DE FEUILLUS À ÂME EN PANNEAU DE PARTICULES, LE TROISIÈME POUR LE CONTREPLAQUÉ DE FEUILLUS À ÂME EN MDF ET LE QUATRIÈME POUR LE CONTREPLAQUÉ DE FEUILLUS À ÂME MULTICOUCHE OU LE CONTREPLAQUÉ DE FEUILLUS À ÂME COMBINÉE.

- c. L'âme doit se composer de placage certifié FSC.
 - d. L'âme doit se composer d'un panneau de particules certifié FSC utilisant le système d'adhésion à base de soya ou phénolique.
 - e. L'âme doit se composer d'un panneau de particules certifié FSC phénolique ou collé à l'aide de diisocyaate de diphénylméthane. La construction de base est pMDI certifiée FSC et liée MDF.
 - f. L'âme doit être certifiée par la FSC comme étant une construction Classic Core^{MD} en combinaison avec des bandes transversales de MDF collées à l'aide de diisocyanate de diphénylméthylène.
2. Épaisseur : Tel qu'indiquée dans les dessins.
 3. Placages :

COLUMBIA FOREST PRODUCTS FABRIQUE TOUS SES CONTREPLAQUÉS DE FEUILLUS DÉCORATIFS SELON LES COMMANDES REÇUES. LES CHOIX D'ESPÈCES INDIQUÉS CI-DESSOUS REFLÈTENT LA DISPONIBILITÉ DES ESPÈCES LES PLUS COURANTES, CEPENDANT, D'AUTRES PLACAGES MOINS COURANTS PEUVENT ÊTRE FOURNIS À L'AIDE D'UN DEVIS. LA RESSOURCE LA PLUS UTILISÉE OFFERTE POUR LES SPÉCIFICATIONS S'APPLIQUANT AU CONTREPLAQUÉ DE FEUILLUS DÉCORATIF EST LE HARDWOOD HANDBOOK QUE VOUS POUVEZ OBTENIR EN COMMUNIQUANT AVEC LA HARDWOOD PLYWOOD AND VENEER ASSOCIATION (HPVA). IL EST RECOMMANDÉ DE COMMUNIQUER AVEC COLUMBIA FOREST PRODUCTS POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ, LES QUALITÉS, LES COUPES ET L'APPAREILLAGE DES DIFFÉRENTES ESPÈCES ET LES DIMENSIONS DE PANNEAUX, TOUT PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE LES PROJETS NÉCESSITANT MOINS DE 30 FEUILLES (<93 MÈTRES CARRÉS [1 000 PIEDS CARRÉS]).

a. Parement :

LE PLACAGE EN **GRAS** EST DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS EN CONSTRUCTION 100 % FSC AVEC ÂME EN MPX.

- 1) Espèce : [Cèdre rouge] [Aulne] [Anigre] [Frêne] [Bambou] [Tilleul d'Amérique] [Hêtre] [Bouleau] [Noyer cendré] [Cèdre, rouge] [Cerisier] [Cyprès] [Orme, rouge] [Sapin] [Grandis] [Ciguë] [Caryer] [Acajou d'Afrique] [Lyptus] [Érable] [Érable, rouge] [Chêne, rouge] [Chêne, blanc] [Pin, blanc de l'Est] [Pin, nouveaux] [Pin, de Monterey] [Pin, clair de l'Ouest] [Pin, jaune] [Peuplier] [Sapele] [Teck] [Noyer]
- 2) Choix de couleur : [Nature] [Sève (pâle)] [cœur (foncé)] [_____].
- 3) Qualité : [AA] [A] [B] [C] [D], selon l'ANSI/HPVA HP-1.
- 4) Coupe : [Déroulé] [Tranché à plat] [Tranché sur quartier] [Scié sur faux quartier].
- 5) Agencement de placage : [Appareillé en portefeuille][Appareillé à plat] [Appareillé à tout-venant] [Appareillé plaisant] [Appareillé en effet de planche].

UNE STRUCTURE ÉQUILIBRÉE (MÊMES ESPÈCES DE PAREMENT ET CONTREPAREMENT) EST TYPIQUE, CEPENDANT, DIFFÉRENTES ESPÈCES COMPATIBLES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES (P. EX. CERISIER AVEC CONTREPAREMENT EN ÉRABLE) DANS DES CAS PARTICULIERS. CONSULTER COLUMBIA FOREST PRODUCTS POUR EN ÉVALUER LA FAISABILITÉ.

b. Contreparement :

LE PLACAGE EN **GRAS** EST DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS EN CONSTRUCTION 100 % FSC AVEC ÂME EN MPX.

- 1) Espèce : [Cèdre rouge] [Aulne] [Anigre] [Frêne] [Bambou] [Tilleul d'Amérique] [Hêtre] [Bouleau] [Noyer cendré] [Cèdre, rouge] [Cerisier] [Cyprès] [Orme, rouge] [Sapin] [Grandis] [Ciguë] [Caryer] [Acajou d'Afrique] [Lyptus] [Érable] [Érable, rouge] [Chêne, rouge] [Chêne, blanc] [Pin, blanc de l'Est] [Pin, nouveaux] [Pin, de Monterey] [Pin, clair de l'Ouest] [Pin, jaune] [Peuplier] [Sapele] [Teck] [Noyer].
- 2) Choix de couleur : [Nature] [Sève (pâle)] [cœur (foncé)] [_____].
- 3) Qualité : [1] [2] [3] [4] [Même qualité que le parement], selon ANSI/HPVA HP-1.
- 4) Coupe : [Déroulé] [Tranché à plat] [Tranché sur quartier] [Scié sur faux quartier].
- 5) Agencement de placage : [Appareillé en portefeuille] [Appareillé à plat] [Appareillé à tout-venant] [Appareillé plaisant] [Appareillé en effet de planche].

LES DEUX FINIS D'USINE INDIQUÉS CI-DESSOUS SONT OPTIONNELS EN DIFFÉRENT TAUX D'APPLICATION [REGULIER OU SEFA] CONSERVER UN OU L'AUTRE, OU LES DEUX, SELON LE PROJET.

4. Fini d'usine : Appliquer un revêtement acrylique transparent à séchage UV sur le [parement] [contreparement] [les deux côtés] [Pour une résistance chimique; l'option de conformité de la Scientific Equipment and Furniture Association (SEFA) supplémentaire LabCoat^{MC} est appliquée].
 - a. Niveau de lustre : [Mat, 15 à 30 unités de lustre] [Satiné, 31 à 45 unités de lustre] [Semi-lustré, 46 à 60 unités de lustre] [Lustré, 61 à 100 unités de lustre] mesuré à l'aide d'un lustromètre à 60 degrés conformément à la norme ASTM D 523.

5. Fini d'usine : Fournir le fini teint personnalisé préappliqué (CustomColors^{MC}). Le fini doit être une teinture opaque, préappliquée et séchée aux UV, appliquée en usine dans un environnement contrôlé. Fournir le fini comme indiqué ou, s'il n'est pas indiqué, tel que sélectionné par l'architecte selon les normes du fabricant.
- a. Niveau de lustre : [Satiné, 31 à 45 unités de lustre] [Semi-lustré, 46 à 60 unités de lustre] [Lustré, 61 à 100 unités de lustre] mesuré à l'aide d'un lustromètre à 60 degrés conformément à la norme ASTM D 523.

INCLURE LA SECTION CI-DESSOUS LORSQU'ELLE S'APPLIQUE AU PROJET.

- G. Matériaux ignifugés : Aux endroits indiqués, utiliser les matériaux ayant subi les traitements chimiques ignifugeants indiqués, par processus à pression ou par tout autre moyen accepté par les autorités compétentes, de façon à produire des produits offrant les caractéristiques de brûlage en surface spécifiées.
1. Utiliser les formulations chimiques qui ne saignent pas et n'ont aucune répercussion sur les finis.
 2. Usiner le bois avant le traitement et mettre en place les procédures spéciales lors du traitement et du séchage visant à empêcher le gauchissement et la décoloration causés par les bâtons de séchage ou autre cause, le tachage et tout autre défaut pouvant affecter l'apparence des boiseries architecturales traitées.
 3. Éliminer les matériaux traités non conformes aux exigences de la norme de menuiserie en référence.
Ne pas utiliser les matériaux tordus, gauchis, arqués, décolorés, endommagés de quelconque façon ou défectueux.

PARTIE 3 – EXÉCUTION

3.1 EXAMEN

- A. Vérification des conditions : Examiner les emplacements et les conditions où seront installées les boiseries et aviser l'entrepreneur par écrit, avec copie au propriétaire et à l'architecte, de toute condition pouvant nuire à l'achèvement approprié et en temps opportun des travaux. Ne pas procéder aux travaux tant que les conditions insatisfaisantes n'ont pas été éliminées.
1. Le début des travaux signifie l'acceptation des emplacements et des conditions par l'installateur.

3.2 PRÉPARATION

- A. Acclimater les boiseries en fonction des conditions d'humidité moyenne régnant sur le site d'installation avant de procéder à l'installation. Avant l'installation, examiner les boiseries fabriquées en atelier afin de confirmer qu'elles sont complètes et installées correctement, selon les besoins.

3.3 INSTALLATION

- A. Renseignements généraux : Installer conformément aux données sur les produits, aux dessins d'atelier finaux, aux recommandations écrites du fabricant et selon les indications des dessins.
- B. Norme de qualité : Installer les boiseries architecturales conformément à la norme AWS de l'AWI pour les mêmes qualités spécifiées à la partie 2 – Produits de cette section selon le type de boiserie architecturale concerné.

INCLURE LA SECTION CI-DESSOUS LORSQU'ELLE S'APPLIQUE AU PROJET.

- C. Bois ignifugé : Manipuler, entreposer et installer le bois ignifugé de façon conforme aux recommandations du fabricant du traitement chimique, incluant, sans s'y limiter, les recommandations s'appliquant aux adhésifs utilisés pour l'installation des boiseries architecturales.
- D. Tolérances d'installation : Installer les boiseries architecturales d'aplomb, de niveau, de façon uniforme et droite, sans aucune déformation. Selon les besoins, niveler à l'aide de cales dissimulées.

3.4 AJUSTEMENT ET NETTOYAGE

- A. Dans la mesure du possible, réparer les boiseries endommagées et défectueuses afin d'éliminer tout défaut fonctionnel et esthétique. Lorsqu'il est impossible de les réparer, remplacer les boiseries.
- B. Nettoyer les surfaces exposées ou partiellement exposées des boiseries architecturales. Effectuer les retouches sur les finis appliqués en atelier afin de réparer les sections endommagées ou souillées.

3.5 PROTECTION

- A. Appliquer la protection finale et maintenir des conditions acceptables pour l'installateur afin de s'assurer que les boiseries ne soient pas endommagées au moment de l'achèvement substantiel

FIN DE SECTION